

M. le Maire de Colmar
1, Place de la Mairie
68000 COLMAR

Colmar, le 25 juin 2023

DEMANDE D'AUDIENCE

Monsieur le Maire,

Deux demandes de permis d'aménager ont été déposées en mairie le lundi 5 juin pour un lotissement d'une cinquantaine de lots au total sur le secteur Biberackerweg.

Faisant suite à notre demande en date du 16 juin de renoncer à l'urbanisation de cet élément précieux du patrimoine colmarien, et après la promenade de découverte organisée ce jour, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience pour parler des caractéristiques, de la situation, et du devenir de ce secteur.

Nous sommes bien conscients des possibilités légalement ouvertes par le PLU.

Nous estimons au demeurant que s'agissant de l'intérêt supérieur de la Ville, de la préservation de son patrimoine, la trajectoire négative ouverte par la précédente équipe municipale ne vous lie pas les mains.

L'absence d'un diagnostic environnemental digne de ce nom tel que celui demandé par Alsace Nature à l'occasion de la récente enquête publique, qui permettrait notamment de cartographier les zones humides, fait peser le soupçon d'une hypocrisie de longue date dans le développement urbain de notre ville dont ce n'est guère un secret qu'elle a, pour sa partie sud-est, les « pieds dans l'eau ».

Cet aspect, et l'enjeu de conserver des terres maraîchères, ont assurément été négligés par l'équipe précédente.

L'ensemble de règles plus exigeantes, que le SRADDET a d'ores et déjà arrêtées et qu'il imposera dans quelques mois aux schémas d'aménagement et d'urbanisme de rang inférieur, à l'heure où l'on parle de l'enjeu crucial de l'arrêt d'une artificialisation inconsidérée des sols, constitue un autre argument de poids.

Mais surtout, à nouveau, par-dessus tout cela, c'est l'intérêt patrimonial de ce secteur qui ne peut être ignoré, et qui mérite, cela dit respectueusement, que vous considériez vous-même sur place la question.

Nous tenant à votre disposition pour convenir du moment et des modalités de cette audience, nous vous prions d'agr er, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distingu es.

Pour le collectif
Biberacker Environnement,

Aline Baumann et Bruno Deltour